



Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

Original : anglais  
Septembre 1999

## RAPPORT DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES NORMES DE L'OIE

Paris, 20–23 septembre 1999

---

La Commission des normes de l'OIE s'est réunie au siège de l'organisation, du 20 au 23 septembre 1999.

Le Docteur J. Blancou, Directeur général, a accueilli les participants et rappelé l'importance des activités de la Commission dans le cadre du programme global de l'OIE, mettant particulièrement l'accent sur le *Manuel des normes de l'OIE pour les tests de diagnostic et les vaccins* (le *Manuel*). Il s'est félicité de ce que le *Manuel* soit désormais disponible sur le site Web de l'OIE. La réunion préliminaire du troisième Groupe de planification stratégique, qui a eu lieu du 2 au 3 septembre, a confirmé la haute priorité attachée aux travaux de la Commission des normes. Le Professeur M. Truszczynski, Président de la Commission, a également souhaité la bienvenue aux membres et aux autres participants avant de rappeler quelques points importants inscrits à l'ordre du jour, tels que la maladie de Newcastle, l'antibiorésistance et les systèmes de qualité. Il a tout particulièrement souhaité la bienvenue au Docteur J. Pearson, Vice-président de la Commission, qui a récemment été nommé responsable du département scientifique et technique de l'OIE, un poste important pour la Commission des normes. L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement dans les Annexes I et II.

### 1. Laboratoires de référence de l'OIE

#### 1.1. Nouvelles candidatures au statut de Laboratoire de référence de l'OIE

Une seule nouvelle candidature au statut de Laboratoire de référence de l'OIE a été déposée, pour l'échinococcose/hydatidose, émanant du Département des Services vétérinaires de Nicosie, Chypre. La Commission soutient cette candidature, mais elle souhaiterait des éclaircissements sur le nom de l'expert désigné. La Commission espère que cette nouvelle désignation renforcera les liens avec le Programme méditerranéen de lutte contre les zoonoses de l'OMS<sup>1</sup>.

#### 1.2. Mise à jour de la liste des laboratoires de référence et des Centres collaborateurs

Les modifications suivantes concernant les experts désignés des Laboratoires de référence de l'OIE ont été communiquées à l'Office. La Commission recommande leur acceptation :

##### *Maladie vésiculeuse du porc*

Le Docteur R.P. Kitching en remplacement du Docteur D.K.J. Mackay à l'Institut de santé animale, Pirbright, Royaume-Uni.

##### *Stomatite vésiculeuse et maladie d'Aujeszky*

Le Docteur S.L. Swenson en remplacement du Docteur B. Schmitt au Laboratoire national des Services vétérinaires, Ames, Iowa, Etats-Unis d'Amérique.

---

1 Organisation mondiale de la santé

#### *Leucose bovine enzootique*

Le Docteur L.H.M. Renström en remplacement du Docteur K. Klintevall à l'Institut vétérinaire national, Uppsala, Suède.

#### *Fièvre catarrhale du mouton, encéphalomyélite équine (orientale, occidentale et vénézuélienne) et anémie infectieuse des équidés*

Le Docteur E.N. Ostlund en remplacement du Docteur J. Pearson et du Docteur A.D. Alstad au Laboratoire national des Services vétérinaires, Ames, Iowa, Etats-Unis d'Amérique.

#### *Arthrite/encéphalite caprine et Maedi-Visna*

M. M. Dawson a informé l'OIE qu'il avait quitté l'Agence des laboratoires vétérinaires, Weybridge, Royaume-Uni, et qu'il n'était plus en mesure de s'acquitter de ses fonctions d'expert. On attend de nouvelles informations de ce laboratoire concernant ses activités à venir.

#### *Bursite infectieuse*

Le Délégué du Royaume-Uni a informé l'OIE que l'Agence des laboratoires vétérinaires, Weybridge, Royaume-Uni, ne serait plus en mesure de s'acquitter de sa mission de Laboratoire de référence de l'OIE pour la bursite infectieuse après le départ à la retraite, prévue à la fin de l'année, de l'expert désigné. La Commission des normes a pris note de ce retrait.

### **1.3. Rapports annuels des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs**

La présentation des rapports annuels a été modifiée par la Commission des normes, afin que ces rapports concordent mieux avec les activités prévues dans les Mandats et Règlements de l'OIE pour les Laboratoires de référence et Centres collaborateurs. Il a été décidé que ces rapports ne seraient pas mis sur le site Web de l'OIE, mais qu'il serait fait mention de leur disponibilité sur la page correspondante du site. Les laboratoires seront également invités à fournir l'adresse de leur propre page Web en vue d'inclure un "hyperlien" entre eux et le site Web de l'OIE.

### **1.4. Information sur les activités des laboratoires au niveau régional**

Des informations ont été reçues de la part du Docteur E. Gimeno, Coordinateur de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques. Les résultats d'un questionnaire ont été présentés sous forme de tableaux concernant les activités des différents laboratoires nationaux sur le continent américain. La Commission espère que cela aidera les laboratoires à s'entraider, même si, comme s'en est inquiétée la Commission, plusieurs laboratoires ne figurent pas, semble-t-il, dans ces tableaux. Il conviendra de veiller à ce que toute initiative ultérieure, notamment dans le domaine de l'harmonisation des méthodes de diagnostic et de production de sérums de référence internationaux, soit liée aux efforts plus globaux, engagés et mis en oeuvre par la Commission des normes, plutôt que d'entrer en concurrence avec ces derniers.

## **2. Standardisation internationale des épreuves diagnostiques et des vaccins**

### **2.1. Progression des programmes de standardisation de l'OIE**

#### **MALADIES DE LA LISTE A**

##### *Fièvre aphteuse – Coordinateur : Docteur A.I. Donaldson*

Le Docteur A.I. Donaldson a indiqué qu'un complément d'information serait fourni sur les sérums de référence candidats après l'analyse de la phase XVI du programme de standardisation internationale de la FAO<sup>2</sup> pour la sérologie de la fièvre aphteuse.

##### *Peste des petits ruminants – Coordinateur : Docteur A. Diallo*

Le Docteur A. Diallo a fait savoir que l'évaluation interlaboratoires des sérums de référence faiblement positifs candidats était en cours.

##### *Péripleurite contagieuse bovine – Coordinateur : Docteur F. Thiaucourt*

---

<sup>2</sup> Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission a examiné le dossier des données sur la technique ELISA<sup>3</sup> de compétition, utilisée pour évaluer l'efficacité de la vaccination en Afrique. Ce test a par ailleurs été comparé avec l'épreuve CFT<sup>4</sup> pour déterminer le statut immunologique de chaque animal. En résumé, la technique ELISA de compétition présente une spécificité supérieure à l'épreuve CFT dans la mesure où elle donne moins de résultats faussement positifs. La sensibilité des deux tests est similaire, mais il faut remarquer qu'aucune épreuve sérologique applicable à cette maladie n'est fiable en soi comme instrument de diagnostic. Compte tenu de ces données, la Commission a recommandé que la technique ELISA soit adoptée comme 'épreuve de substitution' aux fins des échanges internationaux. Il faut observer que, pour que ce test soit considéré ultérieurement comme 'test prescrit', il faudrait s'assurer que les réactifs spécifiques soient immédiatement disponibles pour les laboratoires des Pays Membres sans restriction commerciale.

#### MALADIES DE LA LISTE B

##### *Leucose bovine enzootique (sérums) – Coordinateur : Madame R.E. Lysons*

Madame Lysons a fait état de difficultés techniques concernant la préparation de sérums de référence internationaux faiblement positifs. Le Laboratoire de référence de l'OIE tente actuellement de résoudre ce problème.

##### *Leucose bovine enzootique (PCR<sup>5</sup>) – Coordinateur : Docteur K. Klintevall*

Le Docteur K. Klintevall a présenté un rapport sur les comparaisons interlaboratoires et la validation internationale du protocole PCR pour les prélèvements d'organes infectés. Les résultats sont très prometteurs, mais comme le nombre de prélèvements soumis à des tests est très faible, la Commission recommande que des travaux de validation supplémentaires soient effectués pour confirmer le niveau de performance de l'épreuve. La procédure relative à cette technique sera ajoutée au chapitre correspondant de la nouvelle édition du *Manuel*, et le projet sera diffusé pour commentaires un peu plus tard cette année.

La Commission s'est également penchée sur la question de savoir si la méthode PCR remplissait les conditions requises pour recevoir la qualification de 'test prescrit'. Comme ce type de test n'est pas obligatoire aux termes du *Code zoosanitaire international* (le *Code*) pour échanges internationaux, la Commission des normes a décidé que, pour le moment, le statut des épreuves diagnostiques appliquées à la leucose bovine enzootique ne devrait pas être modifié. La méthode PCR sera particulièrement indiquée pour le dépistage des cas de tumeur lymphoïde bovine dans le cadre de la surveillance générale des maladies dans les Pays Membres.

##### *Grippe équine – Coordinateur : Docteur J. Mumford*

Le Docteur J. Mumford a soumis un rapport sur l'état d'avancement de la préparation des sérums de référence pour les souches virales actuellement en circulation. La Commission espère que le rapport final sera prêt lors de sa prochaine réunion.

## **2.2. Autres initiatives**

### *Fièvre aphteuse*

Suite à la recommandation antérieure de la Commission des normes, une évaluation supplémentaire de l'épreuve EITB<sup>6</sup> pour les anticorps de la fièvre aphteuse a été organisée en Afrique australe.

---

3 Méthode immuno-enzymatique

4 Epreuve de fixation du complément

5 Amplification en chaîne par polymérase

6 Test enzymatique « d'immuno-électro-transfert-blotting »

### *Peste bovine*

Le Docteur M. Robinson a informé la Commission que le Centre collaborateur de l'OIE pour la méthode ELISA et les techniques moléculaires appliquées au diagnostic des maladies animales, FAO/AIEA<sup>7</sup>, Vienne, Autriche, apporterait son soutien à la coordination de l'évaluation d'une nouvelle épreuve ELISA indirecte à antigènes recombinants pour la peste bovine. L'objet principal de cette étude sera de démontrer l'équivalence entre cette méthode et le test prescrit existant.

### *Brucellose*

Le Docteur K. Nielsen, Nepean, Canada, a fourni de nouvelles données sur les comparaisons des méthodes ELISA indirecte, ELISA de compétition et FPA<sup>8</sup> applicables à la brucellose porcine. Les trois tests ont présenté, en général, une spécificité et une sensibilité similaires et ont donné de bons résultats sur une série limitée de prélèvements effectués sur des animaux dont la positivité avait été confirmée par mise en culture. Tous trois conviendraient pour servir de test au niveau de l'ensemble d'un élevage. La Commission a estimé qu'on disposait désormais d'un nombre suffisant de données de validation pour accepter les techniques ELISA et FPA comme 'épreuves de substitution' pour les échanges internationaux. Elles doivent encore être soumises à une comparaison interlaboratoires à un niveau international avant de prétendre à la qualification d'épreuves prescrites. Une série de sérums de référence internationaux pour la brucellose bovine serait également très utile au processus d'harmonisation.

M. A. MacMillan a informé l'OIE que la demande de financement d'une Action COST<sup>9</sup> pour la brucellose avait abouti. Cette action reposera sur un effort de collaboration entre pays européens avec des groupes de travail sur l'épidémiologie, l'immunologie, le diagnostic, la biologie moléculaire et la production de vaccins, ainsi que sur la standardisation, l'harmonisation et la réglementation. La Commission souhaite être tenue informée de l'état d'avancement de cette initiative.

### *Dourine*

La Commission a pris note d'une proposition du Laboratoire de référence de l'OIE pour la dourine, Moscou, Russie, portant sur la réalisation d'une comparaison internationale d'antigènes de différentes origines. Cette initiative apportera une contribution utile à l'harmonisation des tests pour les besoins des échanges internationaux. Il est important que les autres Laboratoires de référence de l'OIE et les autres principaux fournisseurs d'antigènes de diagnostic prennent part à ce projet.

### *Techniques diagnostiques moléculaires*

Du fait que les techniques moléculaires, notamment la PCR sont de plus en plus appliquées au diagnostic des maladies infectieuses, la Commission reconnaît la nécessité d'élaborer des réactifs standard internationaux applicables à ces épreuves. Il a été rappelé que, dans le domaine médical, un sérum de référence international pour l'hépatite C, virus à ARN<sup>10</sup>, avait été élaboré pour l'OMS par l'Institut national pour les réactifs biologiques et le contrôle, Royaume-Uni. Comme la PCR est désormais un test prescrit pour la fièvre catarrhale du mouton, la Commission considère qu'il est important de développer une préparation ARN de référence pour contribuer à la standardisation de cette épreuve. Les Laboratoires de référence de l'OIE en seront informés en vue d'une action de leur part.

## **3. Liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution**

### **3.1. Péripleurite contagieuse bovine**

Comme indiqué ci-dessus (Section 2.1.), il est proposé que la technique ELISA appliquée à la péripleurite contagieuse bovine soit adoptée comme épreuve de substitution lors des échanges internationaux. Il est recommandé que la Commission du Code zoosanitaire international modifie le texte du chapitre correspondant à cette maladie, qui fait actuellement mention du CFT.

### **3.2. Cowdriose**

D'après les commentaires de certains Pays Membres, les techniques d'immunofluorescence indirecte ne sont plus les méthodes les plus indiquées pour les échanges internationaux ou autres applications diagnostiques.

---

7 Agence internationale de l'énergie atomique

8 Epreuve de polarisation par fluorescence

9 Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique

10 Acide ribonucléique

La Commission des normes va demander l'avis d'experts sur ce point et chercher à savoir s'il existe suffisamment de données validées pour maintenir la désignation de la technique ELISA comme test prescrit.

### **3.3. Brucellose porcine**

Comme indiqué ci-dessus (Section 2.2.) il est proposé que les épreuves ELISA et FPA appliquées à la brucellose soient adoptées comme épreuves de substitution lors des échanges internationaux.

## **4. Manuel des normes de l'OIE pour les tests de diagnostic et les vaccins**

Le Docteur G.A. Cullen, éditeur consultant, a assisté à cette partie de la réunion. Les participants ont fait le point sur l'avancement des différents chapitres destinés à la prochaine édition du *Manuel*. Six courriers ont été distribués pour commentaires aux Pays Membres ; de précieuses observations ont déjà été reçues et les projets de chapitres modifiés en conséquence. Les chapitres restants seront envoyés pour commentaires dans les prochains mois. La Commission a fourni des conseils détaillés à l'éditeur sur des questions techniques spécifiques dans différents chapitres. Une proposition d'aide sur les point du *Manuel* concernant les animaux sauvages a été reçue de la part de l'Association européenne des vétérinaires de parcs zoologiques et de la faune sauvage. Cette proposition devrait être transmise au Groupe de travail de l'OIE sur les animaux sauvages.

## **5. Recueil de lignes directrices de l'OIE applicables aux laboratoires vétérinaires**

Les travaux de ce recueil seront repris dès que la norme OIE proposée sur les systèmes de qualité applicables aux laboratoires vétérinaires sera achevée.

## **6. Fiches techniques de l'OIE sur les maladies**

Les projets de fiches sur l'épididymite ovine ainsi que sur la brucellose ovine et caprine ont désormais été relus par d'autres experts de l'OIE. Ils figurent dans l'Annexe III de ce rapport pour commentaires des Pays Membres. De nouvelles fiches sur la rhinotrachéite infectieuse bovine et la maladie d'Aujeszky ont été réalisées et seront envoyées pour analyse scientifique.

## **7. Relations avec les autres Commissions**

La Commission a pris note du nouveau système de numérotation des chapitres et de présentation qui sera adopté pour le *Code* à partir de la prochaine édition. Le *Manuel* sera mis en conformité avec cette nouvelle présentation.

## **8. Antibiorésistance**

La Commission a noté que le Comité international avait approuvé en mai 1999 la création de deux groupes Ad hoc sur l'antibiorésistance des bactéries. La Commission des normes est particulièrement intéressée par les travaux du groupe chargé de l'harmonisation des méthodes de laboratoire pour déterminer la résistance aux antibiotiques et elle est prête à lui accorder tout son soutien.

## **9. Systèmes de qualité applicables aux laboratoires vétérinaires**

Suite aux commentaires de Pays Membres reçus après la dernière réunion de la Commission, le projet de texte sur les prescriptions administratives et techniques applicables aux laboratoires effectuant des tests de diagnostic de maladies animales infectieuses (voir Annexe V du rapport de la Commission des normes de février 1999) a été soumis à une seconde lecture. Il a été estimé que seuls des éclaircissements et changements mineurs devaient être apportés au texte et qu'une fois ceux-ci effectués, le document serait diffusé aux Pays Membres pour commentaire dans les délais en vue de son adoption finale par la Commission lors de la réunion de février 2000.

## **10. Définition de la maladie de Newcastle**

Le Docteur D.J. Alexander, expert de référence de l'OIE pour la maladie de Newcastle et responsable du Laboratoire de référence mondial pour la maladie de Newcastle, Weybridge, Royaume-Uni, a assisté à cette séance de la Commission. Le Docteur Alexander a remis une étude complète sur la maladie, qui comporte des détails sur certains aspects des différentes manifestations cliniques, sur les hôtes et la répartition, la situation mondiale actuelle, et rappelle les différentes tentatives effectuées en vue de trouver une définition acceptable de la

maladie, ainsi que la base moléculaire de la virulence du virus. Des avis écrits ont également été fournis par d'autres experts de l'OIE sur cette maladie. Un long débat a eu lieu avec examen approfondi de la définition de la maladie de Newcastle donnée par l'OIE, telle qu'adoptée par le Comité international en mai 1999 (Résolution N° XIII).

Il a été décidé qu'il n'était pas possible, d'un point de vue scientifique, de différencier les virus au sein du groupe de paramyxovirus aviaires de sérotype 1 sur la base de l'hôte d'origine. C'est pourquoi la définition de l'OIE fait état d'isolats provenant 'd'oiseaux' plutôt que de 'volailles'. Néanmoins il a été admis que les mesures de prophylaxie et les définitions de pays indemnes de la maladie devraient peut-être faire référence à des catégories particulières d'oiseaux et que des mesures applicables aux volailles ne peuvent probablement pas être étendues à d'autres catégories d'oiseaux. La Commission des normes recommande à la Commission du Code de tenir compte de cet aspect.

A la lumière des commentaires des Pays Membres, la Commission s'est penchée sur la question des critères de virulence des isolats de virus, faisant partie de la définition de la maladie de Newcastle donnée par l'OIE. Ces commentaires posaient essentiellement la question suivante : un indice de pathogénicité intracérébrale égal ou supérieur à 0,7 est-il suffisant pour définir la virulence ou ne vaut-il pas mieux retenir un chiffre supérieur. On a fait remarquer que très peu d'isolats provenant de volailles s'inscrivent dans la fourchette de 0,7–1,2, et que ces isolats provoquent, ou sont susceptibles de provoquer, des maladies chez des volailles sensibles. La grande majorité des isolats se subdivisent nettement en deux catégories : les isolats virulents dont l'indice de pathogénicité intracérébrale est supérieur à 1,2 et les isolats à faible virulence pour lesquels ce même indice est inférieur à 0,7 ; toutes les souches vaccinales lentogènes actuelles relèvent de cette dernière catégorie. Il a également été précisé qu'une définition basée sur un indice de pathogénicité intracérébrale de 0,7 ou plus était utilisée depuis un certain nombre d'années dans l'Union européenne sans difficulté majeure.

En conclusion, la Commission a décidé qu'elle ne recommanderait aucune modification de la définition actuelle de la maladie de Newcastle donnée par l'OIE ; mais il est important que le texte du chapitre correspondant du *Code* soit réexaminé à la lumière de cette définition.

## **11. Questions diverses**

### **11.1. Réponse au troisième Groupe de planification stratégique**

Le président du Comité international de l'OIE a demandé à la Commission de fournir des données au Groupe de planification stratégique pour la période 2000–2004.

La Commission des normes considère que les principaux thèmes pour l'OIE au cours de cette période consisteront en la fixation de normes pour les échanges internationaux, en la mise en place d'un réseau international de déclaration des maladies et en l'adoption de normes pour la surveillance des maladies animales, étant entendu que le premier de ces thèmes, les normes applicables aux échanges internationaux, aura la priorité. Dans le cadre de ces thèmes, un certain nombre d'activités spécifiques revêtiront une importance particulière :

- La déclaration, par l'OIE, de Pays Membre indemne de certaines maladies continuera d'avoir un impact majeur sur les échanges. La Commission des normes devrait y contribuer en leur indiquant les procédures de laboratoire les plus utiles à la surveillance des maladies, et par le biais du réseau d'experts basés dans les Laboratoires de référence et les Centres collaborateurs.
- De nouvelles maladies continueront sans doute d'apparaître. Il est très important que l'OIE soit en mesure d'apporter rapidement une première réponse à de tels événements pour venir en aide aux Pays Membres. Mais elle doit également développer, à cet égard, des liens plus étroits avec d'autres organisations internationales, telles que la FAO et l'OMS, qui pourraient être associées à des stratégies de moyen à long terme de lutte contre les maladies. De plus, la Commission des normes devrait prendre une part plus active dans le développement rapide de normes de laboratoire pour des maladies nouvelles et émergentes.
- Les programmes de standardisation des procédures de laboratoire, d'harmonisation des critères d'élaboration des rapports de laboratoires, et de préparation de sérums de référence internationaux et autres matériels de référence vont demeurer des activités importantes de la Commission des normes en faveur des échanges internationaux. Ces programmes ne peuvent être réalisés que grâce à l'aide et à la collaboration du réseau de Laboratoires de référence de l'OIE et des Centres collaborateurs. L'élaboration de nouveaux tests et techniques, la validation de ces tests, la formation et la diffusion de l'information technique aux Pays Membres sont également des activités importantes qui devraient être confiées aux Laboratoires de référence de l'OIE et aux Centres collaborateurs. L'OIE doit rechercher les

moyens de financer des projets de collaboration internationale sur la standardisation de tests. Il sera de plus en plus difficile pour les laboratoires de référence de participer à de telles activités en l'absence d'un financement spécifique.

- Le *Manuel* doit continuer à être mis à jour de manière régulière, en tenant compte des derniers progrès accomplis en matière de biotechnologie et de diagnostics, mais aussi en mettant l'accent sur l'importance majeure de la validation complète d'une épreuve avant l'introduction de nouvelles techniques. L'OIE doit encourager les Pays Membres à étudier régulièrement les accords commerciaux afin de s'assurer que les conditions relatives aux tests de laboratoire se fondent sur les dernières recommandations de l'OIE, et que les procédures désuètes soient supprimées. Le rôle de la Commission des normes pour ce qui est de la fixation de normes relatives aux vaccins doit être réexaminé. Il s'agit là d'un domaine délicat depuis quelque temps, compte tenu du rôle prédominant joué par les instances de contrôle régionales et nationales, ainsi que du caractère sensible sur le plan commercial de nombre de procédures techniques.
- La Commission des normes accorde la plus grande priorité au développement de systèmes d'assurance qualité pour les laboratoires vétérinaires. Ces systèmes contribueront à garantir que les données de test de laboratoire utilisées pour les échanges internationaux et pour la surveillance des maladies soient cohérentes et fiables.
- Face à l'évolution du caractère des maladies animales dans le monde, et des pressions politiques, l'OIE doit faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité. Les questions qui suscitent actuellement l'attention sont les suivantes : la polarisation de plus en plus forte des services et laboratoires vétérinaires sur les questions de sécurité alimentaire, la demande pour des normes liées au bien-être des animaux et la tendance croissante à la privatisation et à la commercialisation (notamment dans le secteur des laboratoires). L'OIE doit maintenir et renforcer ses liens avec la FAO et l'OMS pour faire en sorte que les ressources, aussi limitées soient-elles, reçoivent l'affectation la plus efficace possible. La subdivision des maladies en Listes A et B doit être maintenue à l'étude. Les travaux de groupes ad hoc centrés sur des thèmes spécifiques d'importance actuelle doivent continuer à faire partie intégrante des activités de l'OIE.

La Commission des normes a relevé quelques points forts de l'OIE au sein du réseau de Laboratoires de référence et de Centres collaborateurs, et leurs experts associés. La disponibilité de réactifs de référence internationaux approuvés par l'OIE est particulièrement importante pour l'harmonisation des méthodes de test entre laboratoires ; l'OIE doit étudier les moyens de permettre aux Pays Membres de mieux exploiter cette ressource.

Le point faible de l'OIE est qu'elle risque d'épuiser toutes ses ressources en prenant un nombre excessif d'initiatives. L'organisation doit veiller à ce que les actions prioritaires soient définies avec soin, et les questions secondaires reportées à une date ultérieure.

## **11.2. Livre sur les maladies animales exotiques**

La Commission a examiné la dernière édition de 'Foreign Animal Diseases', publié en 1998 par l'Association de santé animale des Etats-Unis d'Amérique. Il a été demandé à l'OIE si elle était intéressée par la publication de traductions de cet ouvrage dans d'autres langues que l'anglais. La Commission estime que ce livre est utile en ce sens qu'il permet aux vétérinaires de se familiariser avec des maladies exotiques. Il remplit un rôle apparenté à celui des fiches techniques de l'OIE, mais avec une information plus approfondie et des illustrations en couleur sur les signes cliniques et les lésions. Comme il a été rédigé d'un point de vue américain, l'avis du représentant régional de l'OIE pour les Amériques a été sollicité. Des demandes seront également adressées aux commissions régionales africaine et européenne.

## **11.3. Produits biologiques**

La Commission a pris bonne note des recommandations émanant de la Conférence internationale sur les produits biologiques pour le XXI<sup>e</sup> siècle, qui s'est tenue à l'Université du Caire, Egypte, du 23 au 26 mai 1999. Ces recommandations portent sur certaines questions importantes pour l'avenir de l'industrie des sérums et vaccins en Afrique.

## **11.4. Peste bovine**

Un rapport a été reçu qui résume les recommandations de la réunion pour la coordination de la recherche du

Projet de recherche coordonné FAO/AIEA/PARC<sup>11</sup> sur la surveillance de la peste bovine en Afrique. Ce rapport met l'accent sur l'importance des résultats de laboratoire pour le programme de surveillance, qui nécessite un niveau de soutien approprié aux laboratoires nationaux, régionaux et mondiaux. La Commission a, en particulier, pris note de la nécessité d'évaluer les épreuves diagnostiques existantes pour ce qui concerne les animaux infectés par des souches de 'lignée 2' du virus de la peste bovine.

### **11.5. Péripleumonie contagieuse bovine**

La Commission a fait état d'un courrier envoyé par la FAO sur l'importance du contrôle de qualité pour les vaccins contre la péripleumonie contagieuse bovine et sur la nécessité, pour les fabricants de vaccins, de soumettre des échantillons de lots au Centre panafricain des vaccins pour vérification.

### **11.6. Conférence de l'Association mondiale des spécialistes des laboratoires de diagnostic vétérinaire**

Le Docteur S. Edwards, Secrétaire général de la Commission des normes, a assisté au séminaire de biotechnologie mixte OIE/WAVLD<sup>12</sup>, qui s'est tenu le 2 juin 1999 à l'occasion de la Conférence WAVLD à College Station, Texas, Etats-Unis d'Amérique. Il a présenté une étude intitulée 'Le rôle du diagnostic dans la lutte contre les pestiviroses chez les porcins, bovins et ovins'. Le Docteur Pearson, Vice-président de la Commission, a fait une communication, lors de la session WAVLD, sur les systèmes de qualité, intitulée 'Normes OIE applicables à l'assurance qualité des laboratoires'.

## **12. Prochaine réunion de la Commission des normes**

Il est recommandé que l'éditeur consultant du *Manuel* assiste aux parties de la réunion le concernant..

Dates proposées pour la prochaine réunion de la Commission des normes : 2-4 février 2000.

---

.../Annexes

---

11 Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine

12 Association mondiale des spécialistes de laboratoires de diagnostic vétérinaire)



**RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES DE L'OIE**

**Paris, 20-23 septembre 1999**

---

**Ordre du jour**

1. Laboratoires de référence de l'OIE
  2. Standardisation internationale des épreuves diagnostiques et des vaccins
  3. Liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution
  4. *Manuel des normes de l'OIE pour les épreuves diagnostiques et les vaccins*
  5. Recueil de lignes directrices de l'OIE applicables aux laboratoires vétérinaires
  6. Fiches techniques de l'OIE sur les maladies animales
  7. Relations avec les autres Commissions
  8. Antibiorésistance
  9. Systèmes de qualité applicables aux laboratoires vétérinaires
  10. Définition de la maladie de Newcastle
  11. Questions diverses
  12. Prochaine réunion de la Commission
-



## RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES DE L'OIE

Paris, 20-23 septembre 1999

### Liste des participants

#### MEMBRES

---

**Prof. M. Trusczyński**  
(Président)  
National Veterinary Research Institute  
57 Partyzantow St.  
24-100 Pulawy  
POLOGNE  
Tél.: (48-81) 886.32.70  
Telex: 642401  
Fax: (48-81) 887.71.00.  
Email : mtrusczy@esterka.piwet.pulawy.pl

**Dr J.E. Pearson\***  
(Vice-président)

- *Adresse précédente :*

National Veterinary Services  
Laboratories, APHIS/USDA  
P.O. Box 844, Ames, Iowa 50010  
ETATS UNIS d'AMERIQUE  
Tél. : (1-515) 239.84.05  
Fax : (1-515) 239.83.97

**Dr S. Edwards**  
(Secrétaire général)  
VLA Weybridge  
New Haw, Addlestone  
Surrey KT15 3NB  
ROYAUME UNI  
Tél. : (44-1) 932.34.11.11  
Fax : (44-1) 932.34.70.46  
Email : s.edwards@vla.maff.gov.uk

- *Adresse actuelle :*

Chef du Département scientifique et technique de l'OIE, à partir du 20 août 1999

#### AUTRE PARTICIPANT

---

**Dr P.F. Wright**  
Canadian Food Inspection Agency  
National Centre for Foreign Animal Disease,  
1015 Arlington Street  
Winnipeg, Manitoba R3E 3M4  
CANADA  
Tél. : (1-204) 789.20.09  
Fax : (1-204) 789.20.38  
Email : pwright@em.agr.ca

#### CENTRE COLLABORATEUR DE L'OIE

---

**Dr M. Robinson**  
FAO/IAEA Centre for ELISA and Molecular Techniques in  
Animal Disease Diagnosis International Atomic Energy  
Agency Wagramerstrasse 5, P.O. Box 100  
A-1400 Vienne  
AUTRICHE  
Tél. : (43-1) 2060.26053  
Fax: (43-1) 2060.7  
Email : m.robinson@iaea.org

#### BUREAU CENTRAL DE L'OIE

---

**Dr J. Blancou**  
Directeur général  
12 rue de Prony, 75017 Paris  
FRANCE  
Tél. : (33-1) 44.15.18.88  
Fax : (33-1) 42.67.09.87  
Email : oie@oie.int

**Dr J. Pearson\***  
Chef du Département scientifique et technique  
Email : je.pearson@oie.int

**Ms S. Linnane**  
Editeur scientifique, Département scientifique et technique  
Email : s.linnane@oie.int

#### PARTICIPANTS INVITES

---

**Dr G.A. Cullen**  
2, Muirfield Road  
Woking  
Surrey GU21 3PW  
ROYAUME UNI  
Tél. : (44-1483) 76.03.15  
Fax : (44-1483) 72.38.30  
Email : Anthony.Cullen@btinternet.com

**Dr D. Alexander**  
VLA Weybridge  
New Haw, Addlestone  
Surrey KT15 3NB  
ROYAUME UNI  
Tél. : (44-1) 932.34.11.11  
Fax : (44-1) 932.34.70.46  
Email : dalexander.vla@gtnet.gov.uk



